



COMMUNIQUE DU MAIRE :

Incendie du samedi 15 juillet 2017

Samedi 15 juillet en fin de soirée un incendie, sans doute d'origine malveillante, a détruit près de 2 000 m² d'un champ, derrière le stade de football, mais surtout à proximité d'habitations, ce qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques pour les riverains.

En effet, ce champ où le blé avait été récemment moissonné, ne laissait apparaître que des chaumes très secs et, en raison de l'épisode de déficit de précipitations que nous connaissons, le risque d'inflammabilité de cette paille était accru.

Par chance, l'alerte a rapidement été donnée par le Capitaine TRICOTET Chef du Centre Incendie et de Secours de Chessy, qui patrouillait dans le secteur. Il était 21 h 55. En attendant l'arrivée des premiers secours, vers 22 h 15, le Capitaine TRICOTET a attaqué seul, le feu.

D'importants moyens en hommes et en matériels ont été déployés. Ce dispositif se composait de 19 sapeurs-pompiers des casernes de Lagny-sur-Marne et de Chessy, de 2 camions « feu de forêt » et de 2 camions de lutte contre les incendies urbains, en protection des habitations.

Deux autres camions supplémentaires de lutte contre les feux de forêt étaient en réserve et non pas eu à intervenir. Ces renforts venaient des casernes de Tournan-en Brie et de Claye-Souilly.

Des équipages de police du commissariat de Lagny-sur-Marne étaient présents sur les lieux.

M'étant rendu sur place, j'ai rencontré quelques riverains qui m'ont fait part de leur frayeur d'avoir vu les flammes si proches de leurs habitations. Une fois l'incendie éteint et les lieux définitivement sécurisés les pompiers ont été chaleureusement remerciés pour leur rapidité d'intervention et leur efficacité. Vers 23 h 35 pompiers et policiers quittaient les lieux.

Aujourd'hui, en liaison avec le Commissaire de Police de Lagny-sur-Marne, il a été convenu que des investigations seraient entreprises pour tenter d'élucider les circonstances par lesquelles ce feu a pu se déclencher.

Tous témoignages permettant de faire avancer l'enquête seraient les bienvenus. Quand des incidents d'un tel niveau, qui auraient pu avoir des conséquences graves, se produisent, c'est faire preuve de responsabilité et de civisme que de témoigner pour les besoins de l'enquête.

Le Commissaire de police précise que tout témoignage peut se faire de manière anonyme, il suffit de le demander.

Dans tous les domaines, la sécurité est l'affaire de tous. Plus vite les alertes sont données ou les incidents signalés, plus rapides seront les interventions qui permettront de les éradiquer.

N'hésitez pas à appeler le 17, Police secours ou le 18, les Sapeurs-pompiers dès que vous êtes témoins d'un incident ou d'un danger immédiat. Il y aura toujours quelqu'un pour activer les actions nécessaires.

Sentiments dévoués.

Le Maire,



Marcel OULÉS

